



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

Des augmentations salariales générales sont nécessaires, raisonnables et supportables 100 francs pour tou-te-s - augmenter les salaires minimums - l'égalité salariale maintenant !

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

"Crise du coronavirus !" voilà la plainte des associations d'employeurs quand l'on évoque les revendications salariales des employé-e-s. Cependant il se trouve qu'avec l'assouplissement des mesures de politique sanitaire, l'économie a connu une forte reprise. Le SECO prévoit une croissance du PIB de 3,6 % en 2021, ce qui est supérieur à la moyenne. Le PIB dépassera les niveaux d'avant la crise au second semestre : le chômage partiel et le chômage diminueront en parallèle. L'inflation passe du négatif au positif (prévision pour les mois de négociation de 2021 : 1%). Et les perspectives pour 2022 sont également bonnes.

En résumé, nous sommes au milieu d'une forte reprise de l'économie suisse. Après une année extrêmement difficile pour les travailleuses et travailleurs, elles et ils doivent profiter de la reprise économique. Des augmentations salariales sont indispensables.

Chiffre d'affaires en hausse et carnets de commande pleins dans le secteur de la construction

Les travailleurs de la construction n'ont pas pu faire de home office. Ils ont continué à travailler tout au long de la pandémie souvent dans des conditions d'hygiène difficiles. Étant donné que très peu de maîtres d'ouvrage ont fait preuve de bonne volonté en ce qui concerne les délais, il n'y a eu que le choix entre deux mauvaises solutions sur de nombreux chantiers : soit de ne pas tenir compte des mesures de protection de la santé et donc de respecter les délais. Ou alors faire appliquer les mesures de protection minimales et travailler encore plus durement en un temps encore plus court. Les deux options mettent en danger la santé des travailleurs de la construction.

Les entrepreneurs pour leur part se sont clairement mieux sortis de la crise. Après un bref fléchissement au début de la pandémie, la construction s'est très bien remise et a retrouvé son niveau maximal. Les enquêtes conjoncturelles publiées par la Société suisse des entrepreneurs à la fin du mois d'août montrent clairement que non seulement les chiffres d'affaires dans le bâtiment et le génie civil sont en hausse de 1,7 % par rapport au trimestre précédent, mais aussi que les carnets de commandes sont pleins à craquer et que le nombre de nouvelles demandes de permis de construire atteint un niveau record.

Ce sont les travailleurs de la construction qui ont rendu cette croissance possible grâce à leur dur labeur quotidien sur les chantiers. L'année dernière, ils ont dû renoncer à toute augmentation générale des salaires. Les travailleurs de la construction méritent donc une augmentation cette année et c'est aussi clairement possible d'un point de vue économique. Unia demande donc une augmentation générale des salaires de 100 francs.

Besoin de rattrapage dans le second œuvre

La productivité du travail a également augmenté dans le second œuvre ces dernières années. Tout comme dans le secteur principal de la construction, les carnets de commande sont pleins et les perspectives sont bonnes. La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération donne un élan supplémentaire aux branches qui travaillent sur l'enveloppe des bâtiments.

Les conséquences du fort volume de travail sont moins positives pour les employé-e-s. Les heures supplémentaires et le stress augmentent. Les salaires, quant à eux, n'ont pas suivi l'évolution de la branche. Il y a un grand besoin de rattrapage, d'autant plus que les perspectives pour 2022 sont excellentes pour le second œuvre : les demandes de permis de construire pour des transformations et des extensions sont en augmentation. Unia demande donc une augmentation générale de 2% des salaires réels dans les métiers du second œuvre et une augmentation des salaires minimums les plus bas au-dessus de 4000 francs.

Le commerce de détail est l'un des gagnants de la crise

Le commerce de détail sort renforcé de la crise. Les ventes de produits alimentaires sont élevées, les ventes de produits non alimentaires se sont stabilisées. Sans surprise, la vente en ligne et les magasins spécialisés dans l'électronique sont ceux qui en ont le plus profité. Toutefois, ils ne sont pas les seuls à avoir augmenté leurs ventes et leurs bénéfices, le secteur dans son ensemble se porte bien.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. Les employé-e-s du commerce de détail l'ont rendu possible. La productivité du travail a augmenté plus que jamais au cours des cinq dernières années : maintenant c'est au tour des salarié-e-s. Sur le fond, il y a beaucoup de retard à rattraper en ce qui concerne les salaires. Le commerce de détail est une branche à bas salaires, deux tiers des employé-e-s sont des femmes, le travail à temps partiel est prédominant et, dans de nombreux cas, les salaires sont inférieurs à 4000 francs pour un poste à plein temps. Avec des taux d'occupation effectifs entre 40 et 50% et un salaire médian de 4875 francs, un-e employé-e du commerce de détail perçoit aujourd'hui un salaire mensuel d'environ 2440 francs. Compte tenu de l'importance du commerce de détail pour notre société, comme la crise du Covid l'a une nouvelle fois démontré de manière impressionnante, c'est simplement beaucoup trop peu. Unia exige donc une augmentation de 2% des salaires réels et minimums et une augmentation des salaires minimums les plus bas au-dessus de 4000 francs.

Les services de sécurité privée et de coiffure se portent bien

Les agent-e-s de sécurité accomplissent également un travail essentiel, comme l'a montré de manière impressionnante la crise du Covid. La branche est en pleine croissance, tant sur le plan quantitatif que sur celui de l'importance de ses services pour la société. Cependant, les salaires des employé-e-s n'évoluent pas en conséquence. Unia demande donc une augmentation salariale de 100 francs pour tou-te-s les employé-e-s des services de sécurité privés.

Le secteur de la coiffure doit également rattraper son retard en matière de salaires. Il est particulièrement inquiétant que les coiffeuses et coiffeurs ne perçoivent toujours pas un 13e mois de salaire. Ce n'est plus adapté à la branche et à ses possibilités. Unia réclame donc un 13e mois de salaire pour tout le personnel de la branche dans le cadre des négociations à venir de la CCT.

Lutter contre les inégalités salariales

L'enquête sur la structure des salaires révèle implacablement les problèmes liés à l'égalité salariale : en ce moment, au lieu de diminuer, l'écart salarial entre les femmes et les hommes se creuse à nouveau. Selon les dernières données, les femmes dans le secteur privé gagnent toujours en moyenne 19,6 % de moins que les hommes. La part inexpliquée de l'écart salarial est passée à

100 francs pour tou-te-s - augmenter les salaires minimums - l'égalité salariale maintenant !
3/3

44,3%. C'est injuste : rien ne justifie que le travail des femmes ait moins de valeur que celui des hommes.

Il faut donc des mesures plus nombreuses et surtout plus cohérentes ; le temps des belles mais vaines promesses doit enfin être révolu. Unia exige, d'une part, des mesures salariales spécifiques pour les femmes dans les négociations salariales et, d'autre part, une extension de l'analyse de l'égalité salariale ancrée dans la loi à toutes les entreprises. L'égalité salariale doit être mise en œuvre dans toutes les entreprises, et pas seulement dans celles de plus de 100 employé-e-s. L'égalité n'est pas à la carte, c'est un minimum de respect pour les femmes dans ce pays.